

Le renouveau de la cabane Tracuit (RCT) : EN AVANT !

C'est à une remarquable unanimité des membres présents que l'AG extraordinaire du 27 mai dernier a décidé d'aller définitivement de l'avant avec le magnifique projet du RCT. J'en suis personnellement très heureux, parce qu'au fil du temps et des différentes études, il est devenu évident que c'était en définitive la seule bonne solution... d'avenir pour Tracuit et... la section. J'écris « c'était », à l'imparfait, qu'on va donc conjuguer maintenant « sera » au futur. C'est sûr !

Cependant, ce qui est sûr aussi, c'est le présent et la prise de conscience qu'il y a désormais encore bien du travail pour concrétiser la décision formelle de la section et... le RCT ! Alors voici l'état des lieux du projet, comment il a évolué depuis le 27 mai et mon texte publié dans l'Echo précédent.

Sur le plan technique

Sur les derniers plans, la nouvelle cabane conserve la belle allure de l'avant-projet. Elle a été légèrement déplacée dans la contre-pente du côté Turtmantal, réduite d'environ 3 m dans sa longueur et de quelque 380 m³ en volume. La cabane est disposée sur 4 niveaux en fonction de la pente du terrain :

- le niveau -2, très partiel, ne comporte en fait que l'installation « technique » des toilettes et du dépôt des bouteilles de gaz ;
- le niveau -1, partiel lui-aussi est celui des sanitaires, des locaux d'exploitation et techniques, du réservoir d'eau (30'000 l) hors gel intégré ;
- le niveau 0 (en fait le rez-de-chaussée) est celui des locaux d'entrée, du réfectoire (126 places), des cuisines et de la partie privative du gardien ;
- le niveau 1 est celui des dortoirs : 1 dortoir de 24 places, 6 de 12 places et 5 de 4 places, soit 116 places pour le public ; en plus, il y a encore 2 chambres à 2 places pour le personnel.

Les architectes et ingénieurs établissent actuellement les plans d'exécution et les soumissions. Ces dernières, très détaillées, seront lancées à fin septembre et devront rentrer à fin octobre. On prévoit d'adjuger les travaux avant l'hiver prochain et les premiers travaux sur le site au début mai 2012.

Sur le plan administratif

L'autorisation de construire nous a été délivrée le 17 février 2011. Selon le développement constructif du projet, il peut y avoir éventuellement une enquête complémentaire.

Notre dossier de demande de subvention au comité central du CAS est déposé à mi-juillet à la commission des cabanes. Cette subvention couvre le 26% du coût de la construction, donc près de 1,5 mio, elle est donc indispensable au lancement des travaux. La décision d'accorder cette subvention appartient à la conférence des présidents de novembre prochain. À cette occasion Raymond défendra notre dossier et présentera un petit film de promotion du projet, je vous en reparle ci-dessous.

À ce moment-là aussi, nous connaissons les coûts précis de construction, soumissions rentrées Et d'ici là, il faut que nous trouvions la majeure partie du financement encore manquant, reportez-vous au chapitre suivant !

Sur le plan financier

Celles et ceux qui étaient présents à l'AG du 27 mai le savent, nous travaillons depuis ce printemps sur un coût de construction estimé à CHF 5'649'476. Ce chiffre a été établi après consultation d'une entreprise par corps de métier, sur la base du projet, il s'agit donc d'une estimation sérieuse et qui comprend une réserve pour imprévus de CHF 200'000.

On aura les chiffres plus précis, par centre de frais, au début de novembre prochain et on espère vivement en rester, au final, à cet ordre de grandeur de 5,65 mio. On tentera encore, bien entendu, de réduire ce total et on sera attentifs bien sûr à chaque détail de construction, à chaque économie possible. Mais on sait déjà qu'il ne sera pas facile de faire bien avec moins. On a vérifié en effet, avec le responsable du secteur cabanes au CC, que les prix articulés au m³ ou par couchette tenaient la comparaison en regard des cabanes CAS récemment construites ou transformées. Ceci même si Tracuit est situé plus haut et plus loin (transports) que la plupart de celles-ci. Et puis il y aura encore, le moment venu, les aléas et la réalité du chantier...

Ceci m'amène à ce qu'il nous reste – à nous tous - à faire pour réunir le solde du financement nécessaire pour réaliser cet extraordinaire projet, pour relever ce fantastique challenge du RCT pour la section CAS Chaussy.

Au moment où j'écris ces lignes, le financement assuré se monte à CHF 4'785'471. Qui l'aurait cru lorsque le projet a été lancé ? C'est donc très très bien, et même fantastique, mais encore... nettement insuffisant ! Et chacun de nous a un rôle à jouer, essentiel, pour rendre possible demain ce qui paraissait impossible naguère.

Votre rôle c'est surtout d'être les ambassadeurs du RCT. Vous connaissez tous, de près ou de loin, une ou plusieurs personnes qu'un tel projet ou la montagne intéresse, ou passionne, que vous pouvez convaincre de soutenir le RCT ! Chaque geste, chaque franc désormais compte. Et qui sait, l'une, l'autre, ou plusieurs de vos connaissances font probablement partie des décideurs, des donateurs, des souscripteurs (parts sociales à CHF 100) ou même des mécènes qui nous permettront de boucler ce budget. Et comme qui ne demande rien n'a rien... il faut le faire !

Il importe donc que vous en parliez autour de vous. Vous avez, et nous avons encore à votre disposition, les supports de promotion du RCT : le petit carnet vert pour les dons (+/- modestes) et un formulaire A4 recto-verso présentant le projet, demandez-les et, svp, utilisez-les ! Svp, jouez ce rôle d'ambassadeur du renouveau de la cabane Tracuit ! C'est vraiment très important pour le finaliser et d'avance MERCI à vous !

Du côté du très (trop) petit groupe RCT de la section on prépare, en autres :

- le petit film ou clip (il y a 2 versions) de promotion du RCT. On espère qu'il soit projeté chaque jour/soir au FIFAD. Il complétera notre dossier pour la conférence des présidents et supportera nos demandes auprès des entreprises. Il sera aussi à votre disposition pour la promotion du RCT
- une présence de la section au FIFAD
- un communiqué aux médias
- un tout-ménage dans le Val d'Anniviers
- une demande de subvention à l'office fédéral de l'énergie
- une longue série de demande de soutien tous azimuts auprès d'entreprises, d'institutions et privés.
-

Pour rappel et information, dans le plan de financement nous avons compté 2x CHF 100'000 aux dons versés et aux parts sociales souscrites par communes et privés. À ce jour nous sommes à CHF 63'470 aux dons, dont CHF 35'200 de la part des communes ; et à CHF 39'900 aux parts sociales dont CHF 15'500 par les communes. Il y a donc encore bien de la marge à combler !...

Dans l'idéal nous devrions avoir tout le financement du projet en novembre prochain et il faut que nous fassions – nous tous - le maximum d'ici là. Cela étant, comme le chantier doit débuter en mai 2012 et se terminer en 2013, on pourra continuer cette tâche au-delà, ne serait-ce que pour réduire les montants qu'on peut (se permettre d') emprunter.

Le montant du financement assuré monte... presque tous les jours. Mais, comme on l'a vu, pas assez vite et surtout pas assez... haut. Alors les amis, membres du Chaussy, amoureux de la montagne et montagnards, **EN AVANT !**

Robert Herren, préposé aux cabanes

À votre disposition aux tél. : 024 466 25 65 / 079 785 79 32

Ou aux emails : responsablecabanes@cas-chaussy.ch ou herren57@bluewin.ch